



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 17

SEANCE DU 22 MAI 2023

Présents : MMES ROULET – LECERCLE – ESCOFFIER – ENGELMANN – DUVAL – JACQUIER – PERRET – ROCHAIX
MM. ROCHAIX – BOUVIER – EXPOSITO – PIN – OGEZ – ROUSSEAU – MACIASZCZYK – BOUGAULT

Absents excusés : MME BONET
MM. CAMPI – CARTEREAU

Pouvoirs : M. CAMPI donne pouvoir à Mme LECERCLE

Secrétaire de séance : Dominique DUVAL

DCM 2023_05_22 DEMANDE DE RÉTROCESSION DE CONCESSION FUNÉRAIRE ET RACHAT DE CAVEAU

Monsieur Brahim RAZKALLAH, domicilié à Sonnaz, a saisi la commune au sujet d'une demande de rétrocession de concession funéraire et de caveau dont il est titulaire dans le cimetière communal depuis 2017, et à ce jour vide de tous corps. Repris par la commune, le caveau et la concession pourraient être remis en vente, selon les conditions tarifaires actuelles.

Pour rappel, une rétrocession doit être préalablement acceptée par le Conseil municipal avant d'être attribuée à une autre personne ou famille. En cas d'acceptation de la rétrocession, une indemnisation pour le temps restant à courir peut être prévue par les membres du Conseil municipal.

Aussi, Monsieur le Maire propose le remboursement de l'achat contracté en 2017, au prorata des années restant à courir. S'agissant d'une concession de 50 ans, il reste, à compter du 18 mai 2023, 44 années à courir.

Considérant que la somme acquittée initialement s'élève à :

- 450 € pour la concession, dont 225 € définitivement acquis pour le CCAS,
- 1 550 € pour le caveau,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTÉ** la rétrocession au profit de Monsieur de Brahim RAZKALLAH selon les conditions suivantes :
 - o 198 € pour la concession (225 € / 50 x 44)
 - o 1 364 € pour le caveau (1 550 € / 50 x 44)
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

Délibération adoptée à l'unanimité

Copie conforme
Le Maire,
Daniel ROCHAIX

